Sacré-Cœur

Enseignement Catholique de Thonon-les-Bains

ASSURANCE SCOLAIRE

A conserver

- Le Collège assure tous les élèves inscrits, grâce à une assurance de groupe "accidents", hors maladie, SANS SUPPLEMENT DE SCOLARITE.
- Cette assurance SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE (même pendant les vacances ou les séjours à l'étranger) fonctionne en complément de la sécurité sociale.
- Elle ne dégage pas les familles de leur RESPONSABILITE CIVILE (Prévoir de prendre une assurance RC si vous n'en avez pas).
- Les VOLS ou les **DETERIORATIONS** de matériel scolaire ou de vêtements ne sont pas pris en charge par l'assurance.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat du Collège.